

Objet : Découplage concours CAPES / postes

J'ai appris hier de source totalement sûre et fiable que le Ministère de l'Education nationale a préparé un texte découplant la réussite aux concours et l'obtention d'un poste. Les lauréats sont inscrits sur une "liste d'aptitude" et se présentent ensuite devant une "Commission rectorale" (formée essentiellement d'IPR) Et ils sont - ou non - recrutés après cet entretien d'embauche selon le nombre de postes disponibles et le profil souhaité pour chaque poste. Il y aura donc forcément des lauréats qui n'auront pas de poste, parfois pendant plusieurs années de suite. Surtout s'ils commettent l'erreur de demander une "bonne académie" au lieu de porter leur choix sur une académie déficitaire. Avec des effets pervers probables puisque si tout le monde fait le même raisonnement, il y aura afflux de candidatures dans les Académies déficitaires et, par suite, moins de chances d'obtenir un poste. Une belle pagaille en perspective...

Il s'agit officiellement de se rapprocher d'un "modèle européen" et il me semble que le système est en effet en vigueur en Italie. Pour l'Espagne, c'est encore plus compliqué parce que les compétences en matière d'éducation ont été transférées aux gouvernements des "Autonomies".

D'une certaine façon, c'est aussi ce qui se passe à l'Université avec les qualifications du CNU et les "commissions de spécialistes" (leur nouveau nom m'est sorti de l'esprit à l'heure où j'écris). La différence est quand même de taille car la soutenance d'une thèse ou d'une HDR n'est pas un concours de recrutement.

Le texte est prêt mais Xavier Darcos pense que le moment n'est pas "favorable" pour une publication. Pendant l'été comme pour la LRU? Il est aussi possible que le texte ne soit jamais publié si Sarkozy a peur de (re)mettre le feu aux poudres. En fait tout dépendra de la mobilisation actuelle. Off the record mais politiquement logique : Valérie Pécresse semble avoir fait un choix. Si les choses deviennent trop difficiles sur deux fronts, elle laisse tomber Darcos sur la mastérisation pour sauver son décret sur les statuts. Quant à Darcos, il lorgnerait désormais le poste de Garde des Sceaux.

Toutes ces informations sont fiables mais à des degrés divers car les intentions et projets des uns et des autres peuvent varier en fonction des événements. Mais le texte sur les "Commissions rectorales" est prêt : il s'agit là d'une certitude.

Pedro Cordoba

Membre du jury de l'agrégation d'espagnol.

Vice président de "Reconstruire l'Ecole"